

SPECIAL CAP

A - B - C

Cap n°1 Catégorie A

La CAP locale n°1 s'est réunie le 8 juillet et a procédé aux mouvements suivants :

Mouvements Filière Fiscale :

- □ Olivier DELMAR est affecté au CDIF, statut ALD Creuse.
- □ Romain GUILLEMINOT est affecté au Contrôle, détaché Direction,
- ☐ Mathieu POULAIN, affecté PCRE ICE, statut ALD Creuse.

Mouvements Filière Gestion Publique :

- ☐ Benoît CANONGE est affecté en Direction.
- ☐ Françoise DROT, est affectée en Direction, service comptabilité.
- ☐ Elen LE CAIN est affectée à la TP de Guéret, statut ALD Creuse.
- □ Chantal MARTIN est affectée, en Gestion des Comptes Publics à la TP de Guéret.
- □ Anne RAMOS est affectée en Direction, service CEPL, statut ALD Creuse.
 - Le Président de CAP a proposé aux OS de demander à la Centrale le gel du poste du CDIF. En effet ce poste, étant fléché cadastre, (et M.DELMAR ne l'étant pas), il s'avérait quasi nécessaire de bloquer toute nouvelle mutation sur celui ci pour pouvoir former sur la durée le nouvel arrivant. Par ailleurs, le Président arguait que le turn-over sur cette fonction en Creuse était très important. Les OS ont répondu que ce n'était pas possible, pour raison statutaire, de demander le gel du poste.
 La Direction a pris bonne note de nos observations et a indiqué qu'elle ne ferait pas la demande à la Centrale.
 - Le PV de la précédente CAP a été approuvé de façon unanime.
 - > Les propositions de mouvement local de la Direction ont été approuvées de façon unanime.

Cap n°2 Catégorie B

La CAP locale n°2 s'est réunie le 17 juillet et a procédé aux mouvements suivants :

Mouvements Filière Fiscale :

- □ Maryline MORET issue du Pôle Recouvrement Spécialisé de Guéret, est affectée au SIE de Guéret
 □ Catherine CHAPUT est affectée Direction, détachée au SIP de Guéret, Un poste B étant supprimé à la Direction, sa situation sera revue au niveau du mouvement complémentaire du 01/03/2015 et permettra de
- régulariser un détachement
- ☐ Michèle BOUYERON affectée Fiscalité professionnelle, nommée PRS détachée SIE
 ☐ Michèle ETIENNE affectée Aubusson, SIP/SIE Aubusson
- □ Isabelle LEYLAVERGNE, affectée SIP, reste au SIP, La Direction n'a pas pu lui attribuer un poste en Trésorerie, étant de la filière fiscale. Tout n'est pas encore fusionné !!!

Mouvements Filière Gestion Publique :

- □ Alain MAURY, RAN GUERET, structure Gestion Comptes Publics, affecté à la Trésorerie Principale
- □ Viviane VERGNOL, RAN GUERET, structure GCP, a obtenu la trésorerie de Gouzon
- ☐ Marie Christine BEAN, RAN GUERET, structure GCP, mais détachée Direction, service comptabilité
- □ Sylvie GOUT, à la trésorerie de Bourganeuf, détachée Direction CEPL
- □ Valérie ANTICHI, RAN GUERET, structure GCP, affectée à la trésorerie de Bénévent

□ Valérie BIENVENU, à la trésorerie de Boussac, affectée à la trésorerie de ST VAURY
□ Juliette SUDREAU, RAN GUERET, structure GCP, affectée à la trésorerie de Boussac
□ Denis WALERYSZAK, RAN AUBUSSON, structure GCP, affectée à la trésorerie d'AUBUSSON
□ Valérie FERINGAN, la trésorerie d'Aubusson, détachée au SIP/SIE d'Aubusson
□ Corinne CRESPIN, RAN AUBUSSON, structure SIP/SIE, détachée à la trésorerie d'Aubusson

- A noter que deux agents n'obtiennent pas le changement de service demandé.
- Compte tenu du nombre de détachements, nous avons procédé à un vote pour chaque situation : la CGT-Finances Publiques s'est abstenue pour tous les détachements sauf pour un (détachement mais dont le poste de l'agent est supprimé) ; La CGT a voté pour les autres mutations.
- Nous avons tenu à rappeler à la Direction une nouvelle fois, que le poste comptabilité à Aubusson au SIP/SIE(nouvelle affectation au 1er septembre), est un poste très difficile à tenir pour une seule personne. C'est mettre en danger l'agent qui a en charge ce poste ainsi que le service.
- Dans les tableaux remis aux élus, un détachement n'apparaît pas au Service de la Publicité Foncière mais il perdure.

Cap n°3 Catégorie C

CAP locale n°3 du 11 juillet s'est réunie le 11 juillet et a procédé aux mouvements suivants :

Mouvements Filière Fiscale:

- x Philippe PRADAUX est affecté au SIE de Guéret
- x Pierre DURIN, auparavant A La Disposition du directeur Guéret, est affecté au SIP de Guéret
- x Valérie LE GALL, auparavant ALD Guéret, est affectée au SIE de Guéret
- Sandra LEMONNIER, auparavant ALD Guéret, est affectée au SIP de Guéret
- x Sébastien GERBAUD, est affecté au SIP de Guéret
- x Lise BAUDOIN dont c'est la 1ère affectation est nommée au CDIF de Guéret
- x Denis PETITOT, muté sur la RAN d'Aubusson est affecté au SIE/SIP d'Aubusson
- x Amaury LEFAUDEUX, muté sur la RAN d'Aubusson est affecté au SIE/SIP d'Aubusson

La CGT a voté pour ces affectations.

Il ne reste plus qu'un seul agent ALD dans la filière fiscale. Cette CAP aura permis de régulariser plusieurs situations

A noter que deux postes C sont toujours non pourvus au Service Publicité Foncière

Mouvement Filière Gestion Publique:

x Angélique TROUBAT, mutée sur la RAN d'Aubusson est affectée à la trésorerie d'Aubusson

La CGT s'est abstenue sur ce vote, compte tenu qu'un agent de la filière GP n'a pas obtenu satisfaction alors qu'il demande depuis plusieurs années à changer d'affectation.

- La liste complémentaire a été appelée (500 agents dans un premier temps, 220 le 23 juillet et 187 fin juillet). La direction espère obtenir de nouvelles affectations.
- La CGT et Solidaires ont refusé d'approuver le PV de juillet 2013. La direction n'a pas voulu prendre en compte une modification. La Cgt a proposé que le PV soit transmis à la DG avec les deux annotations, celle des syndicats et celle du Président. Cette proposition a été retenue.

Recours sur l'évaluation 2014 :

Un seul recours en CAPL cette année. La direction n'avait pas constitué de réserve de 2 mois mais seulement deux fois 1 mois (compte tenu du contingentement).

La CGT et Solidaires ont voté pour l'obtention de 2 mois. Sûrement qu'en CAP Nationale l'agent devrait obtenir satisfaction.

Questions diverses:

La Cgt a évoqué la prime d'accueil et le manque d'infos à ce sujet. Elle a également fait remarquer que certains agents qui reçoivent quotidiennement du public ne la perçoivent pas.

La direction nous a dit avoir fait un recensement des agents éligibles et qu'une communication a été faite aux chefs de services aux fins d'explications aux agents, et que le périmètre sera revu en 2015.